



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des
Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

The ECOWAS Bank • La Banque de la CEDEAO • O Banco da CEDEAO

**BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO**



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d'un Consultant en vue de la réalisation des activités de Suivi-Evaluation pour les travaux de Projet de réhabilitation du corridor Dakar - Bamako, la Route Nationale n ° 7 (tronçon : Mako - Kedougou – Moussala).

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le journal « L'AS » du 17 Décembre 2020.
2. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un financement de la Banque d'Investissement et de Développement de CEDEAO afin de couvrir le coût du projet en objet et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services de Consultant pour la mission de Suivi – évaluation de l'impact socio-économique du projet de réhabilitation du corridor Dakar - Bamako, la Route Nationale n ° 7 (tronçon : Mako - Kedougou – Moussala).
3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres :
 - la détermination des indicateurs pertinents ;
 - l'établissement de la situation de référence ;
 - l'évaluation à mi-parcours ;
 - l'évaluation ex-post de l'impact socio-économique du projet,
 - la réalisation des films documentaires avant et après les travaux du projet ;
 - l'évaluation par les bénéficiaires ;
 - l'élaboration du rapport d'achèvement ;
 - effectuer des mission de monitoring trimestrielles et enfin ;
 - développer et mettre en place une application informatisée de suivi évaluation multi-projets.

La mission devra permettre, d'apprécier de manière globale le niveau d'atteinte des objectifs de développement du projet. Le Consultant devra produire des indicateurs pertinents, établir une situation de référence et évaluer les effets et les impacts dans l'ensemble de la zone d'influence du projet (ZIP) au début, pendant sa mise en œuvre et après son achèvement.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE SENEGAL) invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont

qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante sur la base de l'application des critères ci-dessous :

- **Qualification générale** dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques (25 points)
- **Expérience pour des missions similaires** : (35 points)
- **Organisation technique et managériale** : (10 points)
- **Personnel** : (30 points)

L'équipe du Consultant comprendra au moins le personnel clé suivant :

- Un Chef de mission, Spécialiste en Suivi Évaluation,
- Un Expert Economiste des transports,
- Un Ingénieur Génie Civil, spécialiste des travaux routiers,
- Un informaticien spécialiste en développement de logiciel de monitoring de projet

La mission se déroulera sur une période de 3ans.

Le nombre minimum de points requis est de soixante-dix (70) points.

6. Les Consultants seront présélectionnés selon les règles et procédures du Décret n°2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics du Sénégal. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière. Un candidat sera retenu selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité – coût).
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi de 8h à 17h:

**Agence des travaux et de gestion des routes,
Rue David Diop x Rue F, Fann Résidence Dakar
BP : 25 242 Dakar-Fann.
Tel : (+221) 33 869 07 51
Fax : (+221) 33 864 63 50**

E-mail : ageroute@ageroute.sn ou mndao@ageroute.sn ou rndour@ageroute.sn

8. Les expressions d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **mardi 17 août 2021** à 12 heures 30 minutes précises (GMT) et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour la **sélection d'un Consultant en vue de la réalisation des activités de Suivi-Evaluation pour les travaux de Projet de réhabilitation du corridor Dakar - Bamako, la Route Nationale n ° 7 (tronçon : Mako - Kedougou – Moussala).**

La langue de travail sera le français.

Le Directeur Général

Ibrahima NDIAYE